



22e EPU, le 7 mai 2015
Recommandations du Canada pour l'EPU de la Bulgarie

Merci M. le Président,

Recommandations

Le Canada recommande à la Bulgarie de:

1. Condamner les crimes et les propos haineux, veiller à ce que toutes les infractions à caractère raciste soient effectivement détectées et fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites, et lutter contre les manifestations de racisme et d'intolérance dans les médias.
2. Poursuivre et intensifier ses efforts pour améliorer la situation des minorités, en particulier les Roms, et allouer des ressources suffisantes pour une mise en œuvre effective de la Stratégie nationale d'intégration des Roms.
3. Prendre des mesures concrètes pour prévenir les cas de violence envers les femmes, incluant la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes et des filles.

Observations

Le Canada salue les efforts de la Bulgarie en vue d'assurer le respect des droits des enfants notamment, la création d'un Système national d'alertes pour les enfants enlevés ou disparus. Nous notons les efforts de la Bulgarie pour réduire la corruption dans le système judiciaire et encourageons fortement celle-ci à poursuivre et intensifier sa lutte contre la corruption dans tous les secteurs.